18 3%

15.7%

13.2%

9.1%

2 7%

13.8%

工



# Richelieu Harmonies USD H



### CHIFFRES CLÉS

	FOLIDO	IN IDIOE
	FONDS	INDICE
Performance du mois	+0,91%	+1,13%
Performance YTD	+6,29%	+6,03%
Performance année 2023	+9,21%	+8,89%
Performance année 2022	-9,40%	-10,40%
Performance année 2021	+4,59%	+5,92%
Volatilité 1 an	+3,41%	+3,88%
Volatilité 5 ans	-	-
Max drawdown 5 ans	-	-

# PERFORMANCES CUMULÉES / ANNUALISÉES

	PART USD H	INDICE
Cumulées		
1 an	+11,00%	+11,35%
3 ans	+6,19%	+5,41%
5 ans	-	-
10 ans	-	-
Création	+16,13%	+12,95%
Annualisées		
3 ans	+2,02%	+1,77%
5 ans	-	-
10 ans	-	-

### COMMENTAIRE DE GESTION

Accès au commentaire en ligne en cliquant ici

#### **DESCRIPTION DU FONDS**

# Fonds d'allocation diversifié majoritairement obligataire

# Niveau de risque SRI (au 31/08/2024):



Tous souscripteurs:

Actif net global: 52,7M€ Valeur liquidative: 116.13\$ Type de la part : Part USD H Frais de gestion: 1.20%

Frais de performance: 15% de la surperformance au

delà de l'indicateur de référence Forme iuridique: FCP de droit français Code ISIN: FR0013421575 Création du fonds: 25/07/2002

Eligible au PEA: Non

Indice\*: Indice composite (25% Bloomberg

Developed Markets Large & Mid Cap NR Index + 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr

Bond Index)

Horizon: Supérieure à 3 ans

Fréquence de valorisation: Ouotidienne

Délai de règlement: J + 2 Centralisateur: CACEIS Bank Dépositaire: CACEIS Bank

Valorisateur: CACEIS Fund Administration

### RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIFS



PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

AIR LIQUIDE **EQUINIX FXXON** REDEIA CORP SA SOCIETE GENERALE

#### PRINCIPALES POSITIONS OBLIGATAIRES

BP CAPITAL MARKET 3 1/4 PERP RENAULT SA 2.375% 25/05/2026 EMTN FORVIA 2.75%21-15/02/27 TOTALENERGIE 3.369 PERP EMTN OMVAV 6 1/4 PERP

# **EXPOSITION NETTE DE COUVERTURE \*\***

Exposition Actions	18,74%
Exposition Taux	82,71%

\*\*Hors cash - poids non rebasés

## Autres

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE \*

Obligations Hybride Corporate

Obligations court terme & Cash

Obligations Investment Grade

Obligations High Yield

Obligations Financieres

Reshoring

### PRINCIPALES ENTRÉES

ACTIONS
SOCIETE GENERALE
SIEMENS
L'OREAL
OBLIGATIONS

ENELIM 4 3/4 PERP

LA BANQUE POSTALE 3.5% 04/01/31 EMTN

APCLPR 5 3/8 10/03/34

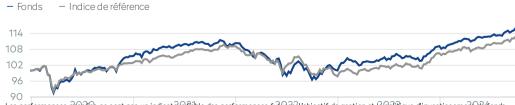
# PRINCIPALES SORTIES

# ACTIONS SHELL PLC ASTRAZENECA RWE A

# **OBLIGATIONS**

ELECTRICITE DE FRANCE EUSA125% PERP EMTN

## PERFORMANCES CUMULÉES



Les performances passes ne sont pas un indicataur flable des performances fullures: L'objectif de gestion et la politique d'investissement du 4 onds ont été modifiés le 01/09/2019. A ce titre, les performances affichées avant cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus

\*L'indicateur était jusqu'au 03/03/2017 un composite de 30% FTSE Eurofirst et 70% Eonia puis le FTSE Eurofirst a été remplacé par le STOXX Europe 600. Ila été modifié par un composite 25% Stoxx Global 1800 et 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond jusqu'au 31/12/2021. L'indicateur de référence actuelest le 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Indexet 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index. L'indicateur est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 01/01/2013.

# \*Hors cash - poids rebasés

Contact Distribution	connect@richelieugestion.com	01 42 89 79 91

Sources: Bloomberg & Richelieu Gestion Documentation publicitaire

Document non contractuel produit uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Avant d'investir, vous devez vous procurer et lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) disponible auprès de Richelieu Gestion et sur le site www.richelieugestion.com. Richelieu Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes, directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. La valeur des parts des fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont traits aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Conformément à l'article 321-116 du règlement général de l'AMF , vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.